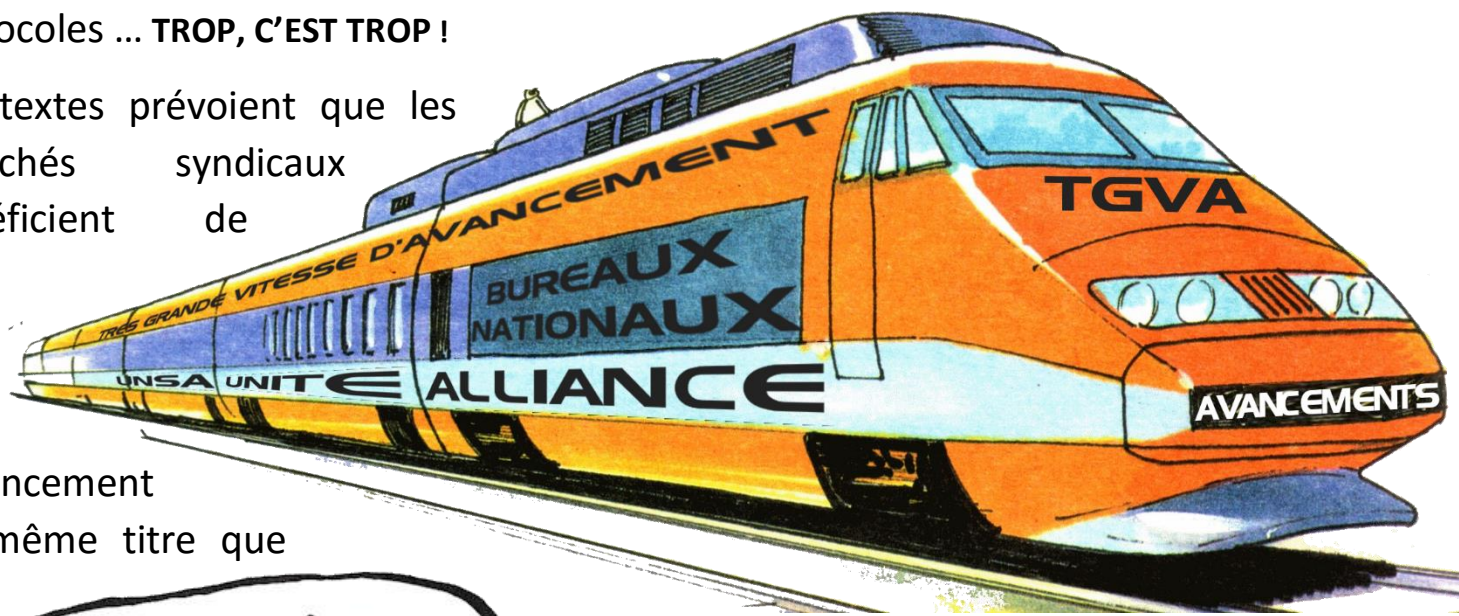


# AVANCEMENTS ... Une pilule difficile à avaler !!!

Recrudescence de majors RULP et exceptionnels nommés au sein des bureaux nationaux des syndicats représentatifs par la DRCPN lors de la CAPN du 07 décembre en qualité de « Chargé d'une mission technique ou expert ».

... Après la nomination de 14 RULP détachés syndicaux avant la signature des derniers protocoles ... **TROP, C'EST TROP !**

Les textes prévoient que les  
détachés syndicaux  
bénéficient de



l'avancement  
au même titre que

J'AURAIS VOULU ÊTRE ...  
**RAPIIIIIIIDE!!**

n'importe quel autre policier ... Ils ne prévoient pas que l'investissement syndicale soit une rampe de lancement prioritaire pour leur carrière au détriment de tous ceux qui, quotidiennement, sont confrontés à la dure réalité du terrain et qui doivent



préparer  
et passer des examens  
pour accéder aux grades supérieurs.

***Devinette ... Combien parmi tous ces majors Rulp et exceptionnels dans les bureaux nationaux ont satisfait aux examens requis pour la passation de grade ?***

**La CFTC-POLICE exige l'obligation de réussir aux épreuves réglementaires pour parvenir au grade ultime du CEA.**



